

COURS DE NATATION PRIVÉS ET SEMI-PRIVÉS POUR LES JEUNES

Hiver 2012

Des cours privés et semi-privés en natation sont disponibles pour les jeunes. Cette approche vise à mieux répondre aux besoins de ceux dont l'apprentissage nécessite un cheminement plus individualisé, qui éprouvent des difficultés temporaires ou qui désirent compléter un niveau.

Horaires disponibles : samedi entre 11h30 et 16h et dimanche entre 11h45 et 16h, (places limitées). Début prévu : 2e semaine de février.

Pour information et réservation à compter du mardi 31 janvier : 418 656-2131 poste 6031.

La totalité des frais doit être payée par carte de crédit lors de la demande.

Dans le cas d'un forfait 4 x 1h, les quatre séances seront convenues à l'avance entre le client et la personne responsable des cours privés. Les cours ne peuvent être reportés à moins de cause majeure (certaines conditions s'appliquent); pour nous informer, laisser votre message au 418 656-2131, poste 7604.

COURS PRIVÉS 1 HEURE	COURS SEMI-PRIVÉS 2 PERS. / HEURE
38 \$	28 \$/personne
FORFAITS DE COURS PRIVÉS	FORFAITS DE COURS SEMI-PRIVÉS
4 X 1 HEURE	2 PERS. / 4 X 1 HEURE
139 \$	96 \$/personne

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.